

Un projet en évolution, mais des orientations figées

L'arrivée des équipes d'urbanistes et la réflexion provoquée par notre projet alternatif et nos interventions ont eu quelques effets bénéfiques sur le projet officiel. Ces aspects positifs méritent de vous être rapportés.

Ainsi, nous avons insisté sur la nécessité d'assurer sur ce site la **continuité biologique et le maintien d'espaces naturels** importants et diversifiés. D'où notre proposition de coulée verte assurant la liaison entre le centre ville, l'espace naturel sensible des Joncs-Marins et la Vallée de l'Orge. Idée reprise et développée par les équipes d'urbanistes, notamment par la proposition d'une « mosaïque verte » avec une végétalisation omniprésente et continue, plus quelques espaces plus vastes, de type bosquets ou prairies humides,. Il convient toutefois de donner à ces « espaces naturels » une dimension suffisante pour que la faune, la flore et la biodiversité puissent s'y développer. L'aspect paysager a également été intégré au projet avec, notamment, des ouvertures vers la vallée.

De même notre insistance sur la nécessaire prise en compte des problèmes environnementaux dans tous les domaines via la mise en œuvre d'une démarche de « haute qualité environnementale » (HQE) dans le cadre d'un véritable « quartier durable » a reçu quelques échos dans les premières propositions des équipes d'urbanistes. Celles-ci prévoient en effet des mesures intéressantes dans les domaines du traitement de l'eau, des déchets, de l'énergie, de l'usage des matériaux... Nous attendons plus de précisions et n'hésiterons pas à demander des mesures véritablement innovantes.

Côté déplacements, nous approuvons la volonté affichée de privilégier les circulations douces (marche à pied, vélo...), d'autant plus que le site est proche des transports collectifs, du centre ville et de la vallée de l'Orge.

Mais, et c'est là un aspect moins positif, les projets sacrifient trop, selon nous, à la voiture, avec deux rues traversières dont la nouvelle route en provenance de la Francilienne, alors que la circulation automobile devrait y être réduite au strict minimum. Le projet de route est en effet maintenu, même si l'Agence des espaces verts et les équipes d'urbanistes ont obtenu que l'itinéraire en soit sérieusement revu, qu'il passe le plus près possible de la zone urbanisée, pour éviter le mitage des terres agricoles, et ne serve pas pour le transit Francilienne /Saint-Germain-lès-Arpajon.

Cette route n'en traversera pas moins la zone agricole, ainsi amputée d'une partie de ses terres. Au moment où la flambée des prix du pétrole et l'aggravation de l'effet de serre imposent plus que jamais des mesures draconiennes, **nous ne comprenons pas ce « conservatisme » en matière de déplacements.**

Plus grave encore : le projet pharaonique et fumeux de franchissement des lignes de chemin de fer en diagonale sur plusieurs centaines de mètres. Nous ne comprenons pas, alors que le projet insiste sur la nécessaire liaison entre l'Est et l'Ouest de la ville, source de convivialité, pourquoi la Municipalité s'obstine à ne pas appuyer notre proposition d'élargissement et d'aménagement du tunnel piétonnier de la gare, ouvert à toutes les circulations douces, ce qui

faciliterait grandement cette liaison et cette convivialité. Le tunnel du Cinéma, qui doit être élargi en 2009-2010, ne peut jouer ce rôle, car trop éloigné du site et de la gare.

Enfin, **les orientations de base, jamais remises en cause en dépit de nos multiples démarches, n'ont pas varié d'un iota : 1630 logements et 5 ha d'activités.** Tout cela fera beaucoup de béton, même si on l'entoure de verdure, et conduira à la disparition de 20 ha d'excellentes terres arables qui auraient pu servir à diversifier l'activité agricole en y réintroduisant le maraîchage. Ce qui nous amène à nous poser la question : peut-on parler de « quartier durable » et « écologiquement acceptable » avec de telles masses minérales et tant de place donnée encore à l'automobile?

Concernant **les équipements**, le choix municipal n'a guère été sujet à discussion, et l'utilité de certains d'entre eux ne paraît pas évidente.. **Pourquoi, par exemple, un collège et deux écoles primaires pour un seul quartier ?** A cela on nous dit que Langevin-Wallon serait promis à la démolition. Mais ne peut-on reconstruire l'école sur le même site ?

Pourquoi un nouveau terrain de rugby quand il en existe déjà deux à proximité ? On nous dit que celui-ci serait sur revêtement synthétique (bonjour l'environnement !) pour permettre aux rugbymen de jouer par tout temps. Mais, le tournoi des 6 nations se joue en hiver et par tout temps, sur terrain herbeux. Alors ? A qui veut-on faire plaisir ? Que veut-on faire des deux terrains existants ? Y pratiquer le rugby ou construire des immeubles ?

Tous ces équipements ne seront pas fréquentés par les seuls habitants du quartier. Alors, pourquoi vouloir faire payer à ces nouveaux-arrivants le prix d'équipements publics destinés en fait à toute la population ?

Nous avons proposé la création d'un centre d'initiation à l'environnement couplé avec l'éco-musée Clause/Chevrier pour créer une synergie entre ces deux équipements. L'idée semble retenue, mais le Maire veut installer ce centre au moulin du Carouge, dans la vallée. Or, le site Clause nous semble plus approprié en raison à la fois de la proximité de la ville, des écoles, de la gare et des Joncs Marins. Le moulin du Carouge, le mieux conservé de la vallée de l'Orge, convient mieux à une maison de l'eau et des milieux humides

Sous bénéfice d'inventaire, ont également disparu des autres propositions : les jardins familiaux et jardins partagés, l'atelier d'insertion par le maraîchage biologique, le logement des seniors, le centre aéré, le Rackam...

Voilà donc quelques sujets de satisfaction dans un ensemble qui reste trop urbain à notre goût, avec des orientations immuables et inacceptables.